

## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

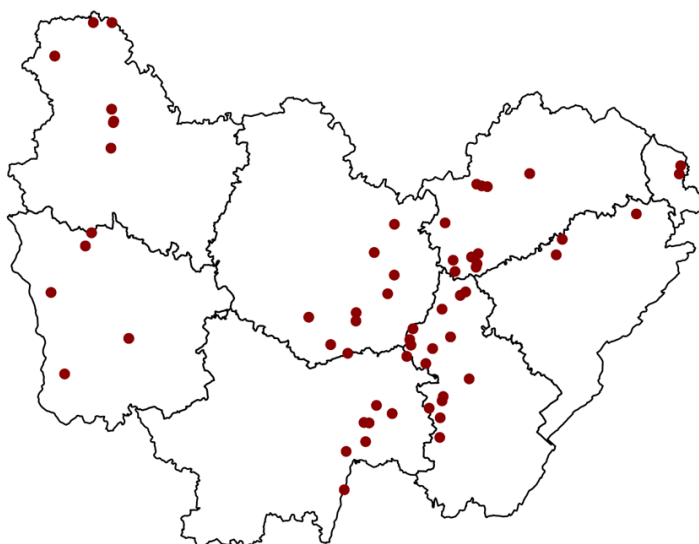
### A RETENIR

- Peu d'évolution des stades
- Les colzas sont majoritairement au stade D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales)
- Peu d'évolution des captures de charançons de la tige du colza depuis la semaine dernière



### COLZA RESEAU 2022-2023

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir de l'observation de 60 parcelles du réseau

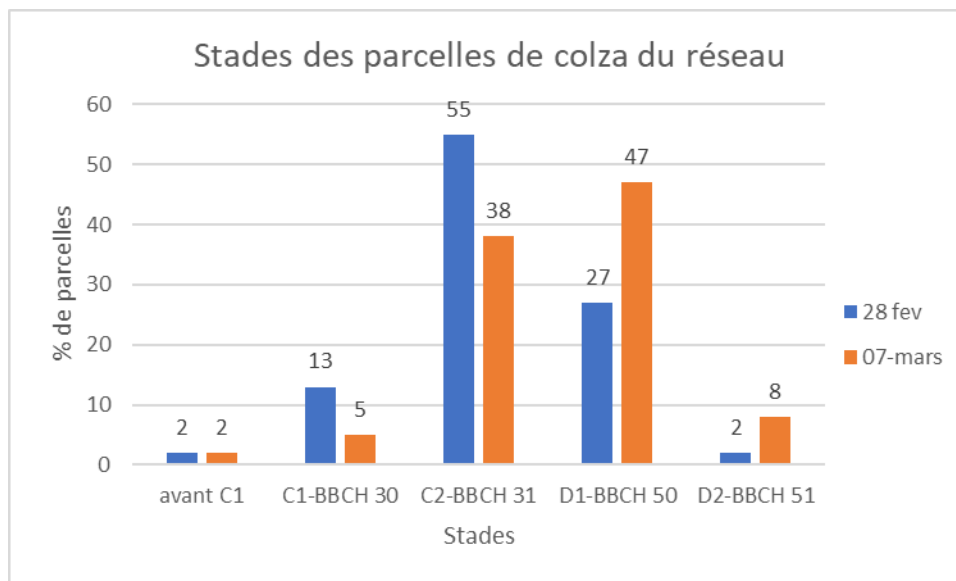


Localisation des parcelles observées du 01 au 07 mars 2023.

## Stades des colzas

N°15 du 07/03/2023

Les conditions climatiques de la semaine dernière n'ont pas été favorables à un fort développement des colzas même si nous avons maintenant majoritairement des parcelles au stade D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales) et pour les plus avancées le stade D2 (inflorescence principale dégagée, boutons accolés). Les pluies et la douceur annoncées dans les prochains jours devraient permettre une croissance et un développement plus important des plantes.



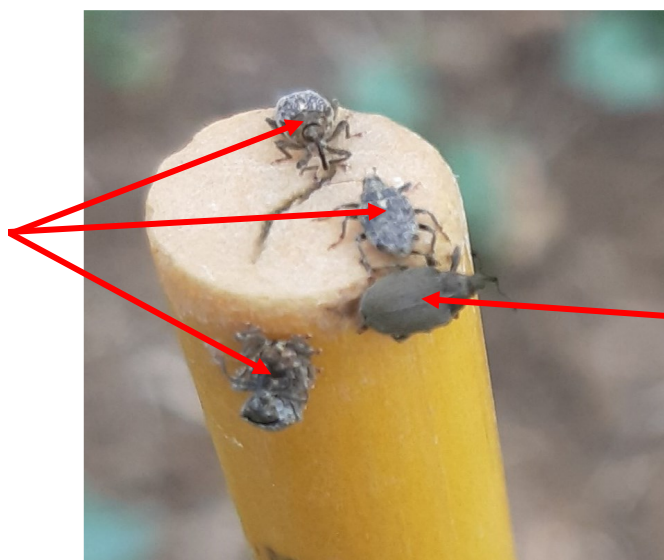
## Ravageurs

### Charançon de la tige du colza

59 parcelles observées

**Description, période de risque et seuil indicatif de risque :** voir BSV n°13 du 21 février 2023 ou BSV n°14 du 28 février 2023.

Charançon de la tige du chou (extrémité des pattes rousses)

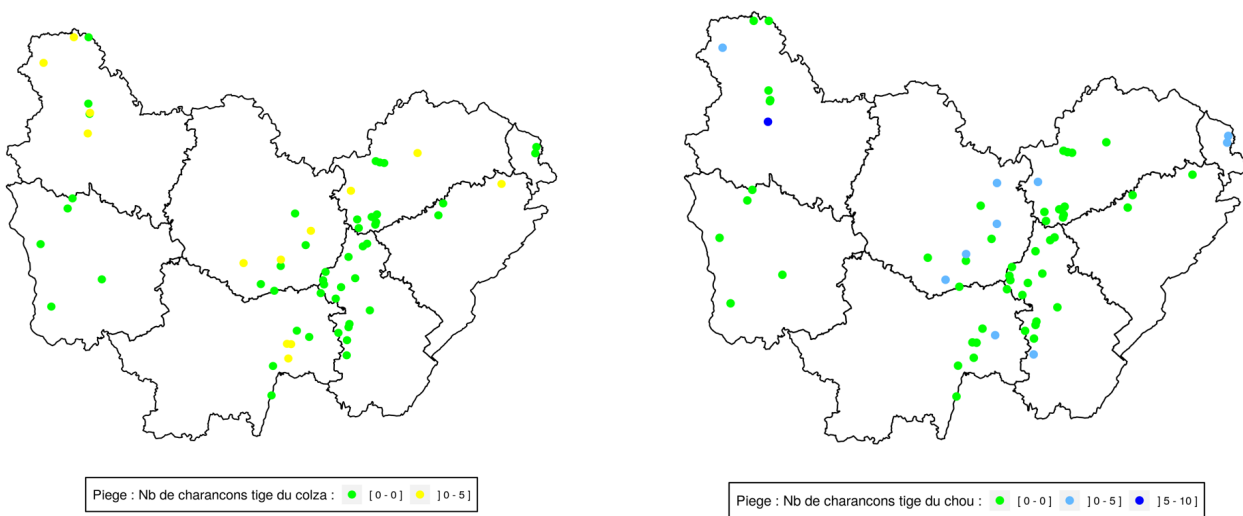


Charançon de la tige du colza (pattes noires)

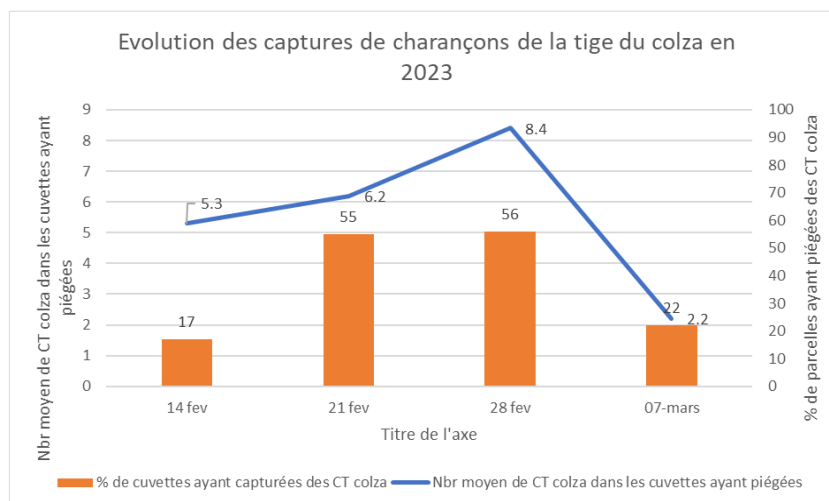
Charançons de la tige du chou et de la tige du colza (vivants) Photo : E. COURBET – CA 70

**Observations :** Depuis le dernier BSV (n°14), les conditions climatiques n'ont pas été favorables au vol de ravageurs (gelées matinales, faibles températures en journée, peu d'ensoleillement). Ainsi, seule 22% des cuvettes ont piégé des charançons de la tige du colza. On dénombre de 1 à 5 individus par cuvette avec en moyenne 2.2 charançons de la tige du colza contre 8.8 la semaine dernière. Dans le même temps ce ne sont que 18% des cuvettes avec présence de charançons de la tige du chou (de 1 à 10 individus avec en moyenne 2.5 charançons).

Répartition du nombre de captures du charançon de la tige du colza (à gauche) et du chou (à droite) du 01/03/2023 au 07/03/2023



Le graphique qui suit montre l'évolution des captures de charançons de la tige du colza depuis 4 semaines.



Les premières piqures de charançons de la tige du colza ont été observées la semaine dernière dans une parcelle à risque située en Haute-Saône. Ces piqures sont généralement positionnées sur la tige, à l'insertion du pétiole et/ou du bouton floral.



Piqures de charançons de la tige du colza  
Photo : E. COURBET – CA 70

Analyse du risque :

- Parcelle pour lesquelles le risque charançon de la tige du colza a été pris en compte récemment : risque faible. Inutile de reprotéger
- Secteur ou le vol du charançon de la tige du colza s'est généralisé et le colza est au stade C2 et plus : risque fort.
- Absence de capture ou vol non généralisé du charançon de la tige du colza quel que soit le stade du colza : risque faible à moyen. Surveiller l'évolution des captures





**Méligèthes**

Le stade D1 marque le début de la période d'observations des méligèthes.

**Période de risque :** Du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1)

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
<b>Colza vigoureux</b> (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
<b>Colza stressés ou peu développés</b> (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

L'évaluation du risque doit se faire par dénombrement plante à plante.



Des méthodes alternatives existent : au semis mettre 10% d'une variété très précoce servant de « plantes pièges ».



Le groupe « méligèthe / colza / pyrèthri-noïde » est exposé à un risque de résistance.



**Observations :**

6 parcelles du réseau signalent la présence très faible de méligèthes en cuvette (de 1 à 12 individus avec en moyenne 4.3 méligèthes par cuvette). Dans une seule situation, on signale la présence de l'insecte sur plante (Brion – 89 sur seulement 1% des plantes). Les conditions climatiques actuelles et à venir ne sont pas favorables à l'activité de ce ravageur.

**Analyse de risque :**

Pour l'instant le risque est nul.

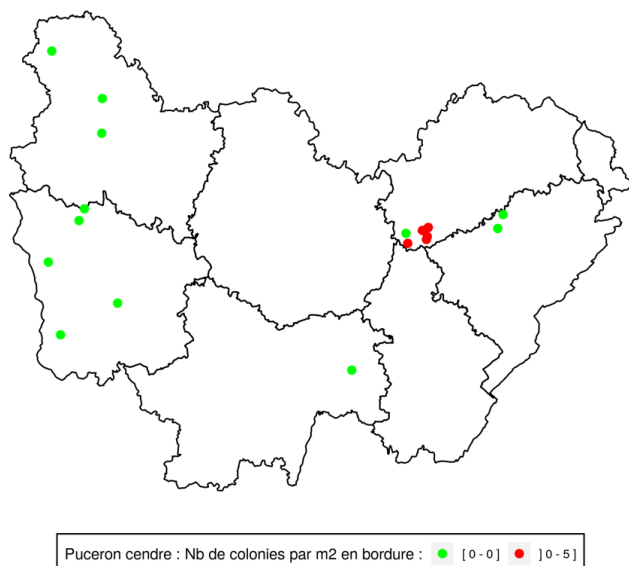
**Divers**

Par rapport à la semaine dernière, 2 nouvelles parcelles du réseau signalent la présence de cylindrosporiose sur 5 % des plantes à Villebougis (89) et Brion(89).



Symptômes de cylindrosporiose sur feuilles  
Photo : P. CHOPARD – CA 39

Cette semaine dans 5 parcelles situées en Haute-Saône on signale la présence de pucerons cendrés dans les boutons uniquement sur des plantes de bordures.



Présence de pucerons cendrés dans les boutons  
Photo : E. JOUDELAT – CA 89

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.